



SIVU RURAL'OISE

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

AUTORISATION PARENTALE 2023-2024

Je soussigné(e)..... , responsable de l'enfant
.....

- Autorise le responsable de l'ACM à prendre, le cas échéant, toutes mesures (hospitalisations, intervention chirurgicale, sortie de l'hôpital) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- Accepte de payer les frais liés aux soins (obligatoire pour la fréquentation de la structure)
- Accepte la prise et diffusion des photos /vidéos, représentant mon enfant, dans les documents de communication du SIVU « Rural'Oise » (site internet) sans porter atteinte à notre vie privée et sans me porter préjudice.
- Accepte que mon enfant participe aux sorties de l'accueil de loisirs.
- Accepte que mon enfant participe aux activités aquatiques.
- Accepte que mon enfant quitte seul l'accueil de loisirs :

OUI ou NON (*entourez votre choix*)

<u>OUI</u>	<u>NON</u>

➤ Si OUI, mon enfant est autorisé à partir àheures.

Entre 17h30 et 18h30 en périscolaire - Entre 17h et 18h30 durant les mercredis et les vacances scolaires.

➤ Si NON, mon enfant est autorisé à partir avec (**Nom + Téléphone+ Lien de parenté**):

1
2
3
4
5

Fait à

Le

Signature du représentant légal :

Ces documents sont à remettre à la direction avant l'accueil de votre enfant sur la structure.